

AFRISTAT

**OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE
D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

**NEUVIEME REUNION DU COMITE DE DIRECTION
BAMAKO : 20 AU 22 OCTOBRE 2003**

**CD. 03/09/04
RAPPORT D'ACTIVITES 2002 DE LA
DIRECTION GENERALE**

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
ABREVIATIONS ET SIGLES UTILISES	2
INTRODUCTION	3
1. SITUATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DE LA DIRECTION GENERALE EN 2002	5
1.1. EFFECTIF DU PERSONNEL	5
1.2. LOCAUX ET EQUIPEMENT DE LA DIRECTION GENERALE	5
1.3. FINANCEMENT DES ACTIVITES D'AFRISTAT	5
2. ACTIVITES D'ORDRE INSTITUTIONNEL DE LA DIRECTION GENERALE	7
2.1. ETUDE « AFRISTAT APRES 2005 »	7
2.2. RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA DIRECTION GENERALE.....	7
2.3. PARTICIPATION AUX ACTIVITES DES PARTENAIRES	7
3. APPUI AUX SYSTEMES STATISTIQUES NATIONAUX	8
3.1. COOPERATION AVEC LES PARTENAIRES ET LES BAILLEURS DE FONDS	8
3.1.1. <i>Coopération avec la France - FSP « Renforcement des capacités statistiques »</i>	8
3.1.2. <i>Mise en œuvre du Programme SGDD du FMI</i>	9
3.1.3. <i>Programme de suivi de la pauvreté du PNUD</i>	10
3.1.4. <i>Mise en œuvre du PARSTAT</i>	10
3.1.5. <i>Coopération avec la CEDEAO</i>	11
3.1.6. <i>Suivi des activités de PARIS21</i>	11
3.2. APPUI AUX SYSTEMES STATISTIQUES NATIONAUX.....	12
3.2.1. <i>Renforcement des capacités statistiques</i>	12
3.2.2. <i>Comptabilité nationale, conjoncture et prévision économiques, et statistiques d'entreprises</i>	14
3.2.3. <i>Enquêtes sur les dépenses des ménages et statistiques des prix à la consommation</i>	16
3.2.4. <i>Statistiques agricoles</i>	17
3.2.5. <i>Statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté</i>	19
3.2.6. <i>Diffusion des données</i>	21
CONCLUSION	23
ANNEXES	24
ANNEXE 1 : MISSIONS D'APPUI DES EXPERTS AUX ETATS MEMBRES D'AFRISTAT EN 2002	24
ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIVITES REALISEES DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA DIRECTION GENERALE D'AFRISTAT, ANNEE 2002.	26

ABREVIATIONS ET SIGLES UTILISES

2gLDB	<i>Live Data Base</i> 2 ^{ème} génération
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne – Bamako
CAPNAT	Programme français de mobilisation des capacités nationales pour la lutte contre la pauvreté en RDC
CEDEAO	Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest - Abuja
CEFIL	Centre de formation de l'INSEE à Libourne – Libourne
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale – Bangui
DGSEE	Direction générale de la statistique et des études économiques - Libreville
DIAL	Développement et insertion internationale – Paris
DNSI	Direction nationale de la statistique et de l'informatique – Bamako
DSEES	Division des statistiques, des études économiques et sociales - Bangui
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
ERETES	Equilibre ressources-emplois Tableau entrées-sorties
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FCFA	Franc de la Communauté financière d'Afrique
FMI	Fonds monétaire international – Washington
FSP	Fonds de solidarité prioritaire
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONASA	Office national d'appui à la sécurité alimentaire
INE	Institut national de la statistique – Praia
INEC	Institut national de la statistique et des recensements – Bissau
INS	Institut national de statistique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques – Paris
MEPCI	Ministère de l'économie, du plan et de la coopération internationale - Centrafrique
ONS	Office national de la statistique - Nouakchott
PARIS21	Partenariat statistique au service du développement au XXI ^e siècle
PARSTAT	Programme régional d'appui statistique de l'UEMOA
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PROSMIC	Programme statistique minimum commun
RDC	République Démocratique du Congo
SCN93	Système de comptabilité nationale version 93
SGDD	Système général de diffusion des données
SSN	Système statistique national
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest africaine - Ouagadougou

INTRODUCTION

1. Le programme de travail de l'année 2002 de la Direction générale d'AFRISTAT, adopté par le Comité de direction lors de sa réunion d'octobre 2002, s'articulait autour des engagements contractés en 2001 et des appuis ponctuels que l'Observatoire devait apporter aux Etats membres, aux institutions sous-régionales d'intégration économique ainsi qu'aux Etats tiers.

2. Ce programme, à l'instar de ceux des années antérieures, portait aussi sur le renforcement des capacités institutionnelles et l'amélioration des activités de publication, de diffusion et de documentation de la Direction générale.

3. En particulier, l'étude portant sur l'avenir de l'Observatoire après 2005, intitulée étude « *AFRISTAT après 2005* », a constitué un des principaux centres d'intérêt de la Direction générale au cours de l'année.

4. La Direction générale a aussi poursuivi son assistance technique aux Etats membres dans le cadre de divers conventions et contrats, notamment dans les Etats membres de l'UEMOA dans le cadre du PARSTAT.

5. D'autres activités importantes pour les Etats ont été également réalisées. Il s'agit en particulier de l'étude menée avec le PNUD pour la mise en place d'un « *Programme régional d'appui au suivi des DSRP et des indicateurs du millénaire* » devant couvrir une vingtaine de pays d'Afrique francophone¹, du soutien apporté par le FMI à travers AFRISTAT, aux pays de l'UEMOA désireux d'améliorer leur système statistique dans le sens préconisé par le SGDD, et des missions de consultation d'appui demandées par les bailleurs de fonds.

6. Au cours de l'année 2002, la Direction générale a assisté les systèmes statistiques nationaux (SSN) des Etats membres et les institutions sous-régionales d'intégration économique à travers 824 jours/experts de missions d'appui en 74 missions. Dans l'ordre d'importance des domaines couverts en terme de jours/experts, on peut citer : la comptabilité nationale (34%), le secteur informel, l'emploi et le suivi de la pauvreté (20%), les enquêtes auprès des ménages et les statistiques des prix (19%), le renforcement institutionnel (11%), les statistiques d'entreprises (10%), l'informatique et les bases de données (3%), les statistiques agricoles (2%), et la conjoncture et la prévision économiques (1%). En plus de ces appuis directs, 200 jours/missions ont été consacrés soit aux activités de renforcement des capacités propres de la Direction générale, soit aux activités de partenariat avec d'autres organismes et institutions de développement.

7. Les appuis apportés aux Etats membres n'ont pas toujours été sans difficultés. En effet, bon nombre d'activités prévues dans les Etats avec l'assistance des experts d'AFRISTAT n'ont pas été réalisées dans les délais. La plupart des retards enregistrés sont généralement imputables à l'indisponibilité des cadres nationaux affectés dans divers projets. C'est ainsi que plusieurs missions ont dû parfois être reportées, voire déprogrammées, ce qui a souvent perturbé l'organisation générale du travail des experts. A cela, il convient d'ajouter, dans le cas de la mise en œuvre du PARSTAT et d'autres projets nationaux, les difficultés de décaissement ou de financement des enquêtes sur le secteur informel ou sur les dépenses des ménages.

¹ Avec le financement du PNUD.

8. Une réflexion approfondie mérite d'être menée sur cette question récurrente de bonne programmation des activités dans les INS. A l'avenir, les INS seront encore plus astreints au respect de leurs engagements dans le cadre des divers programmes et projets dans lesquels ils sont engagés. Pour pallier cette difficulté, les INS devraient s'obliger à élaborer des programmes de travail pluriannuels qui tiennent compte des ressources humaines disponibles et des moyens nécessaires. Les activités à réaliser seraient en priorité celles de ces programmes. L'une des solutions en ce qui concerne la disponibilité des cadres consisterait à assurer une formation continue du personnel de manière à rendre les cadres compétents sur plusieurs domaines.

9. Le présent rapport présente les activités d'ordre institutionnel de la Direction générale réalisées en 2002 ainsi que les appuis apportés par les experts d'AFRISTAT aux systèmes statistiques nationaux et aux institutions sous-régionales d'intégration économique.

10. Auparavant, la situation administrative et financière de la Direction générale sera brièvement présentée. Deux tableaux annexes complètent le rapport, l'un reprenant les missions effectuées en 2002 par les experts et l'autre résumant l'état d'exécution des activités inscrites au programme de travail 2002.

1. SITUATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DE LA DIRECTION GENERALE EN 2002

11. Cette partie présente brièvement les moyens de travail dont la Direction générale a bénéficié au cours de l'année 2002 pour obtenir les résultats repris dans ce rapport.

1.1. EFFECTIF DU PERSONNEL

12. Au 1^{er} janvier 2002, en plus du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, l'équipe technique d'AFRISTAT était composée de 10 experts² : trois comptables nationaux, un macro-économiste, un statisticien chargé du secteur productif, un expert en statistiques agricoles, un expert chargé du secteur informel, de l'emploi et de la pauvreté, un expert en enquêtes auprès des ménages, et deux statisticiens informaticiens.

13. L'effectif du personnel d'appui administratif et technique est resté invariable par rapport à 2001 (onze membres dont un cadre administratif et financier, une documentaliste, une assistante de gestion et un comptable).

1.2. LOCAUX ET EQUIPEMENT DE LA DIRECTION GENERALE

14. La Direction générale a continué à occuper les mêmes locaux qu'en 2001 en attendant l'achèvement du deuxième bâtiment en cours de construction par le propriétaire de l'immeuble siège d'AFRISTAT pour l'extension des installations actuelles.

15. En 2002, la Direction générale a acquis des équipements pour plus de 26 millions de FCFA. C'est ainsi qu'une partie du parc des ordinateurs a été renouvelé ou renforcé (7 nouvelles machines). Du mobilier de bureau et une moto ont également été acquis.

1.3. FINANCEMENT DES ACTIVITES D'AFRISTAT

16. Le budget 2002 de la Direction générale financé sur Fonds AFRISTAT s'élevait à 538 678 448 FCFA. Le montant total des contributions versées au Fonds a légèrement augmenté suite au versement partiel (100 000 euros) de la contribution d'un Etat membre.

17. Par ailleurs, le tableau ci-après présente la liste des activités financées sur d'autres fonds.

18. L'ensemble de ces programmes a été exécuté en 2002 pour 533 858 305 FCFA.

² Un deuxième comptable national africain a pris service en décembre 2002 en prévision du départ en 2003 du comptable national mis à la disposition d'AFRISTAT par la Coopération française. En février 2002, un expert en analyse de la pauvreté a rejoint AFRISTAT.

Tableau 1 : Liste des activités financées sur fonds extérieurs (en francs CFA)

Liste des activités par bailleur	Montant du contrat
Banque mondiale	6 806 248
Présentation module ERETES au Cap Vert	3 039 048
Evaluation des performances statistiques en Guinée Equatoriale	3 767 200
CEDEAO	47 339 650
Séminaire harmonisation comptes nationaux / indices des prix	47 339 650
FSP (France)	471 290 405
Renforcement des capacités statistiques	426 634 433
Formation aux concours	13 790 460
Evaluation des performances statistiques en RDC	5 477 352
IHPC-CEMAC	20 990 624
Appui à l'EAC	4 397 536
République de Guinée	2 905 310
Rénovation de l'indice des prix à la consommation	2 905 310
SCAC Dakar (France)	9 108 700
Appui à la DPS	929 200
Mise en place de la base de données	8 179 500
FAO	33 379 155
Atelier sur la sécurité alimentaire	33 379 155
FMI	109 370 000
Atelier SGDD CEMAC	5 950 000
Projets d'amélioration du SGDD dans les Etats de l'UEMOA	103 420 000
OCDE/PARIS21	65 839 042
Missions de préparation des séminaires régionaux	10 661 072
Séminaire de Yaoundé	55 177 970
PNUD	45 736 138
Préparation du document de projet sur les OMD	30 226 000
Appui programme renforcement des capacités	3 456 376
Elaboration du système de suivi de la pauvreté au Cap-Vert	4 556 142
Mission au Congo et en RD du Congo	2 942 104
Elaboration des textes juridiques INSEED Tchad	4 555 516
PARSTAT	487 703 912
Total	1 279 478 560

2. ACTIVITES D'ORDRE INSTITUTIONNEL DE LA DIRECTION GENERALE

19. Les activités d'ordre institutionnel de la Direction générale au cours de l'année ont essentiellement porté sur : la réalisation de l'étude « *AFRISTAT après 2005* », le renforcement des capacités de la Direction générale et la participation des experts à quelques réunions organisées par les partenaires.

2.1. ETUDE « AFRISTAT APRES 2005 »

20. L'étude « *AFRISTAT après 2005* », a été une des principales activités de la Direction générale en 2002. La huitième réunion du Comité de direction tenue en octobre 2002 a eu à examiner le rapport sur l'analyse des besoins financiers et la proposition d'un schéma de financement d'AFRISTAT pour la période 2006 – 2015.

21. Le Comité de rédaction du document de synthèse de l'étude, mis en place par le Comité de direction, a produit son rapport à la fin du mois de novembre.

2.2. RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA DIRECTION GENERALE

22. La Direction générale a poursuivi, au cours de l'année, l'amélioration des procédures pour une bonne gestion de ses activités tout en recherchant le perfectionnement de son personnel. Des membres de son personnel, notamment le comptable et la documentaliste ont suivi des stages de formation.

23. Sur le plan de la diffusion des résultats de ses activités, elle a régulièrement apporté des améliorations à son site Internet (insertion de nouvelles rubriques et données). Actuellement, le site est actualisé toutes les semaines (le vendredi matin) pour les données conjoncturelles, en particulier à l'aide de la 2gLDB³ (indices des prix à la consommation, indices de la production industrielle, cours des principales matières premières, taux de change, et autres informations). Les autres rubriques sont mises à jour au fur à mesure de la disponibilité des informations. Dans le cadre de l'insertion et de la mise à jour des données structurelles, une page regroupant les coordonnées actualisées des INS a été insérée.

2.3. PARTICIPATION AUX ACTIVITES DES PARTENAIRES

24. Dans le cadre des appuis aux Etats membres ou du partenariat avec des institutions et organismes internationaux, AFRISTAT a activement pris part à un certain nombre de rencontres, notamment la réunion extraordinaire du Comité des gouverneurs des banques centrales des Etats membres de la CEDEAO, le séminaire organisé en juin à Paris par le Club du Sahel sur la restitution du programme des « *études sur les économies locales* », l'atelier organisé en septembre par PARIS21 sur « *le nouveau partenariat pour le renforcement des statistiques agricoles et rurales en Afrique dans le contexte de la lutte contre la pauvreté et la sécurité alimentaire* », les réunions du comité de pilotage de PARIS21, et les réunions semestrielles des ministres des Finances de la Zone Franc.

³ Base de données orientée vers la diffusion.

25. Des missions ont été également effectuées auprès des sièges respectifs de la Banque mondiale et du FMI dans le cadre du renforcement de la coopération institutionnelle entre les différentes parties.

3. APPUI AUX SYSTEMES STATISTIQUES NATIONAUX

26. Dans cette partie, on présentera succinctement les principaux programmes d'appui financés par les bailleurs qu'AFRISTAT met en œuvre dans les Etats membres. Ensuite, le rapport reprend, domaine par domaine et quelle que soit la source de financement, l'assistance technique apportée aux Etats membres.

3.1. COOPERATION AVEC LES PARTENAIRES ET LES BAILLEURS DE FONDS

27. Au cours de l'année 2002, AFRISTAT a poursuivi très activement sa coopération avec les partenaires au développement et les bailleurs de fonds, notamment la Commission de l'UEMOA dans le cadre du PARSTAT financé par la Commission européenne, le FMI en vue d'améliorer la mise en œuvre du SGDD dans les pays de l'UEMOA, et le PNUD dans le cadre des réflexions sur la mise en place d'un cadre de suivi de la pauvreté et des objectifs du millénaire (OMD) dans une vingtaine de pays d'Afrique subsaharienne.

28. Par ailleurs, à partir de 2002, la France a renforcé son appui aux Etats membres d'AFRISTAT à travers le « *Fonds de solidarité prioritaire – renforcement des capacités statistiques* » dont la mise en œuvre a été confiée à la Direction générale.

3.1.1. Coopération avec la France - FSP « Renforcement des capacités statistiques »

29. Adoptant une nouvelle stratégie en faveur des Etats membres d'AFRISTAT, le ministère français des Affaires étrangères et la Direction générale d'AFRISTAT ont signé, en mai 2002, une convention de subvention dans le cadre du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) pour le renforcement des capacités statistiques des Etats d'Afrique subsaharienne, notamment les Etats membres d'AFRISTAT. Le financement mis en place, sur trois ans, va contribuer à la réalisation des activités relatives à l'étude « AFRISTAT après 2005 » et au renforcement des efforts d'AFRISTAT dans la réalisation de quelques actions prioritaires du PROSMIC, notamment (i) le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté, (ii) le suivi de la conjoncture et de la prévision économiques et (iii) la diffusion de l'information. Le soutien français est évalué à 72,1% du coût total des activités, le reste étant à la charge d'AFRISTAT.

30. Mis à part la composante « Etude AFRISTAT après 2005 » dont la réalisation avait démarré dans de bonnes conditions⁴ et l'organisation des séminaires de conjoncture et de prévision économiques, les autres composantes ont connu du retard.

31. Pour la composante « Diffusion de l'information », les premières missions prévues dans les Etats membres n'ont démarré qu'en février 2003, les INS concernés n'ayant pas pu prendre avant cette date les dispositions préalables qui leur avaient été demandées. En ce qui concerne la composante « Suivi des

⁴ Cette étude était entièrement réalisée à la fin de l'année 2002.

conditions de vie des ménages et de la pauvreté », la forte sollicitation des experts du domaine sur d'autres opérations n'a pas permis de réaliser les deux séminaires prévus. Enfin, la composante « Suivi de la conjoncture et de la prévision économique » a connu au cours de l'année un bon démarrage avec l'organisation de trois séminaires sur la conjoncture et la prévision économique (deux pour l'Afrique de l'Ouest et un pour l'Afrique centrale).

3.1.2. Mise en œuvre du Programme SGDD du FMI

32. Le FMI a conclu un contrat avec la Direction générale d'AFRISTAT pour le suivi de la mise en œuvre du SGDD dans les Etats membres de l'UEMOA. Quatre Etats membres ont manifesté leur désir de participer à ce programme : le Bénin, le Mali, le Niger et le Sénégal.

33. Initié en juillet 2002, ce programme s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'année avec la réalisation de plusieurs missions dont les principaux résultats obtenus sont présentés ci-après.

34. Au Bénin, ce projet a permis la mise en place d'un répertoire d'entreprises et d'indices du commerce extérieur.

35. Par ailleurs, une mission s'est penchée sur un certain nombre de questions notamment les écarts existant entre les estimations de la production agricole en provenance de deux structures de l'Etat : le Service statistique du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et l'Office national d'appui à la sécurité alimentaire (ONASA). Des recommandations ont été formulées quant aux estimations des données agricoles à utiliser dans le cadre de la comptabilité nationale.

36. Enfin, un appui a été apporté à l'Observatoire de l'emploi et de la formation du Bénin pour la formation des cadres de ce service aux concepts liés à l'emploi et au marché du travail, et pour formuler des recommandations pour la mise en place d'un système efficace de production de statistiques régulières sur l'emploi.

37. Au Mali, des propositions ont été faites pour harmoniser et améliorer la présentation des déclarations fiscales des entreprises en vue de faciliter leur utilisation pour la comptabilité nationale.

38. Tout comme au Bénin, un répertoire d'entreprises et des indices du commerce extérieur ont été élaborés au Niger. Par ailleurs, les missions effectuées ont formulé des recommandations pour une meilleure utilisation des informations disponibles sur l'exécution financière des projets de développement en vue de leur meilleure prise en compte dans les comptes nationaux.

39. Trois missions au Sénégal ont permis (i) de former les nouveaux cadres de la comptabilité nationale au SCN93 et aux méthodes harmonisées d'élaboration des comptes nationaux, (ii) de former les comptables nationaux au logiciel ACCESS utilisé dans les travaux d'élaboration des comptes nationaux, et (iii) d'examiner la nouvelle série des comptes nationaux révisés que le Sénégal vient de mettre au point.

40. Enfin, trois missions au Bénin, au Niger et au Sénégal ont permis de mettre au point les processus de production et de diffusion des indices des prix à la consommation des ménages selon des nomenclatures secondaires.

41. Le programme SGDD devrait se poursuivre en 2003 pour les pays de l'UEMOA.

42. Par ailleurs, la Direction générale a participé à l'animation du séminaire SGDD organisé par le FMI à Yaoundé au début de l'année 2002 pour les Etats membres de la CEMAC et le Congo (RD). Il s'agissait de la réplique du séminaire organisé en avril 2001 pour les Etats membres de l'UEMOA à Bamako.

3.1.3. Programme de suivi de la pauvreté du PNUD

43. A la fin de l'année 2001, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a entrepris avec la Direction générale d'AFRISTAT une collaboration pour la mise en place d'un « Programme régional d'appui au suivi des DSRP et des indicateurs du millénaire » devant couvrir une vingtaine de pays d'Afrique francophone. Ce programme, s'il est mis en œuvre, apportera une grande contribution à la mise en œuvre du PROSMIC dans le domaine des conditions de vie des ménages et de la pauvreté.

44. Un document de projet a été élaboré à partir d'un échantillon de quatre pays pilotes (Cameroun, Mali, Rwanda et Sénégal) retenus dans la phase d'assistance préparatoire. Dans ce cadre, de décembre 2001 à avril 2002, des experts d'AFRISTAT ont entrepris des missions dans ces pays, dont les principaux objectifs spécifiques étaient les suivants : (i) faire un diagnostic des capacités statistiques dans les quatre pays pris comme référence et en tirer des orientations pour la formulation d'activités qui seront définies dans le projet régional ; (ii) faire une évaluation des besoins de renforcement des capacités statistiques pour un meilleur suivi des DSRP et des OMD.

45. La Direction générale a élaboré le document de projet qui a été soumis à un séminaire de restitution et de validation tenu à Dakar en mai 2002. Le démarrage effectif des activités est attendu⁵.

3.1.4. Mise en œuvre du PARSTAT

46. Il n'est plus besoin de rappeler l'importance du PARSTAT pour le renforcement des capacités statistiques des INS des Etats membres de l'UEMOA en ce qui concerne la mise en œuvre des actions des domaines prioritaires du PROSMIC, cadre de développement de la statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT pour la période 2001-2005.

47. Le PARSTAT⁶ comporte trois volets : comptabilité nationale, enquêtes sur le secteur informel et emploi en milieu urbain, et statistiques des prix en Guinée-Bissau.

48. Le premier volet comporte deux sous-volets : les "*PIB plus comparables*" et la rénovation des comptes nationaux par la mise en œuvre du SCN93 et l'utilisation de l'outil informatique ERETES. Les travaux sur les "*PIB plus comparables*" sont achevés et un Règlement a été adopté en septembre 2002 par le Conseil des Ministres de l'UEMOA pour leur mise en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2003. En ce qui concerne la rénovation des comptes nationaux (cf. la situation par Etat au 4.2.1 et le tableau récapitulatif des activités en annexe au présent rapport), elle connaît des retards. Beaucoup de missions programmées

⁵ Ce document devait être signé entre AFRISTAT et le PNUD. Les procédures d'attribution de l'exécution de ce programme sont en cours.

⁶ Il s'agit évidemment de la partie de ce programme dont AFRISTAT assure la mise en œuvre en collaboration avec les Etats bénéficiaires.

n'ont pu être réalisées au cours de l'année à cause d'une grande sollicitation des cadres nationaux affectés à cette activité. Il ne sera pas possible d'atteindre tous les objectifs de ce volet avant la fin 2003.

49. S'agissant du volet "*Secteur informel*"(cf. 4.5.1), les travaux avancent normalement au Bénin, au Burkina, au Mali et au Togo, premiers pays à avoir démarré l'enquête. Pour les autres pays, les situations sont contrastées. Le Niger accuse d'importants retards. Au Sénégal, la collecte des données de la phase 1 a dû être prolongée, compte tenu de difficultés particulières (ménages absents, individus absents au sein du ménage, taille des ménages plus importante que dans les autres pays). Malgré la prolongation de la collecte dans ce pays, quelques déficiences sur les fiches individuelles persistent ; un effort important devra être déployé par l'INS pour rendre les données de l'enquête exploitables. Enfin, pour la Côte d'Ivoire, les phases 1 (emploi) et 2 (secteur informel) ont été exécutées normalement. En revanche, la phase 3 (consommation des ménages) a été suspendue à cause de la situation qui prévalait dans ce pays à partir de septembre 2002. Il est envisagé de réaliser une nouvelle enquête emploi conjointement avec l'enquête sur la consommation des ménages afin d'étudier les conséquences de la crise sur le marché du travail et sur la mobilité des ménages.

50. Pour ce qui est du volet « *Prix en Guinée-Bissau* », les travaux sont terminés. Un indice des prix à la consommation est publié depuis janvier 2003 à l'instar des autres Etats membres de l'UEMOA. Par ailleurs, l'enquête sur les dépenses des ménages réalisée en début 2002 permet d'obtenir des informations sur les conditions de vie des ménages. La Direction générale pourra appuyer l'INEC pour l'apurement et le traitement des données de cette enquête.

3.1.5. Coopération avec la CEDEAO

51. Initiée sur la base de l'harmonisation des données statistiques, la coopération entre la CEDEAO et AFRISTAT a effectivement pris corps avec l'analyse de l'existant en comptabilité nationale et en indices de prix à la consommation réalisée en 2001 par AFRISTAT pour le compte du Secrétariat exécutif de la CEDEAO.

52. A la suite de cette étude, les représentants d'AFRISTAT ont participé au séminaire organisé à Lomé en septembre 2002 par la CEDEAO pour présenter les résultats obtenus dans ces deux domaines. Au cours de ce séminaire, les représentants d'AFRISTAT sont également intervenus sur la diffusion de l'information statistique.

53. Le Secrétariat Exécutif de la CEDEAO et la Direction générale poursuivent les réflexions pour l'élargissement et la formalisation de cette coopération.

3.1.6. Suivi des activités de PARIS21

54. La collaboration entre le Secrétariat de PARIS21 et la Direction générale s'est poursuivie tout en se renforçant au cours de l'année 2002. AFRISTAT a participé à un certain nombre d'activités initiées par PARIS21 dans le cadre de ses missions d'échanges de bonnes pratiques et de plaidoyer en faveur du développement de la statistique.

3.1.6.1. Participation au groupe de travail sur le renforcement des capacités

55. Le Directeur Général d'AFRISTAT a activement pris part aux travaux ayant donné lieu à la mise au point d'indicateurs pour le renforcement des capacités statistiques. Un exposé de ces travaux a été fait à la réunion du Conseil scientifique de l'année 2002.

3.1.6.2. Atelier PARIS21 sur le nouveau partenariat pour le développement des statistiques agricoles et rurales en Afrique

56. La Direction générale d'AFRISTAT a participé à l'animation, les 16 et 17 septembre 2002 à Paris, du séminaire de PARIS21 sur le nouveau partenariat pour le renforcement des statistiques agricoles et rurales en Afrique dans le contexte de la lutte contre la pauvreté et la sécurité alimentaire.

57. Ce forum a permis d'adopter des principes directeurs pour un nouveau partenariat en vue du renforcement des capacités en statistiques agricoles. En outre, les éléments d'un programme régional de renforcement des capacités ont été adoptés. Ce programme constitue désormais un cadre de référence pour l'intervention des partenaires au développement dans le domaine.

3.1.6.3. Séminaire PARIS21 de Yaoundé

58. La Direction générale a participé à l'organisation et à l'animation du séminaire PARIS21 pour les pays d'Afrique centrale sur l'utilisation des statistiques dans les politiques de lutte contre la pauvreté et de développement qui s'est tenu du 9 au 11 décembre à Yaoundé (Cameroun).

59. Ce séminaire constituait une occasion de débattre des politiques nationales de renforcement des capacités pour la production et l'utilisation des statistiques pour la définition, le suivi et l'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté et d'identifier les conditions d'une meilleure synergie entre les initiatives aux niveaux international, régional et national. Cette rencontre a permis de renforcer la base d'une stratégie de plaidoyer pour la statistique en établissant une liste d'actions à entreprendre pour mieux répondre à la demande de données statistiques.

3.2. APPUI AUX SYSTEMES STATISTIQUES NATIONAUX

3.2.1. Renforcement des capacités statistiques

3.2.1.1. Appui à la réforme institutionnelle des appareils statistiques

60. Depuis quelques années déjà, la plupart des INS des Etats membres d'AFRISTAT préparent des réformes juridiques de leurs SSN pour mettre en place des cadres institutionnels qu'ils espèrent plus adaptés à une production statistique répondant aux besoins des utilisateurs. Au cours de l'année 2002, AFRISTAT a été associé à certains de ces travaux soit à la demande des autorités nationales soit à celles des partenaires qui financent ces initiatives.

61. L'appui apporté par AFRISTAT dans ce domaine a couvert la réforme juridique proprement dite par l'élaboration des textes organisant l'activité statistique (Sénégal, Gabon et Tchad) d'une part, et d'autre part l'évaluation des

performances des SSN (Guinée Equatoriale et RD Congo⁷). Des projets de textes relatifs aux questions étudiées ont été proposés.

62. Au Sénégal, l'appui apporté par AFRISTAT a permis d'élaborer les projets suivants :

- loi portant organisation des activités statistiques et création d'un institut national de la statistique et de la démographie ;
- décret portant statut, attributions et règles de fonctionnement de l'institut national de la statistique et de la démographie du Sénégal ;
- décret portant attributions, composition et fonctionnement du conseil national de la statistique et du comité technique des programmes statistiques.

63. Le même exercice mené au Gabon a été financé par la Coopération française. Un expert d'AFRISTAT (pris en charge par le Fonds AFRISTAT) a apporté son appui au consultant international désigné par le bailleur. Au cours de cette consultation, les projets suivants ont été proposés :

- loi portant organisation des activités statistiques et création de l'Office national de la statistique en République gabonaise ;
- décret portant attributions, composition et fonctionnement de la Commission nationale de l'information statistique.

64. Financé par le PNUD, l'appui apporté au Tchad visait à assister les responsables tchadiens dans la rédaction des textes devant compléter ceux déjà promulgués dans le cadre de la mutation institutionnelle du SSN tchadien. L'objectif principal de cette consultation consistait en l'élaboration « *des textes relatifs au régime financier et comptable de l'INSEED, en particulier ceux concernant la mobilisation des ressources financières* ». Cependant, à l'examen du travail à effectuer au regard des besoins immédiats pour consolider la réforme institutionnelle en cours de l'appareil statistique, il avait été retenu d'élaborer les projets de statut du corps des statisticiens, de règlement intérieur de l'INSEED et de manuel des procédures ainsi qu'un projet d'organigramme de l'INSEED.

65. Au terme d'une première mission, l'expert d'AFRISTAT a proposé aux autorités tchadiennes un projet d'organigramme de l'INSEED et un projet de décret portant statut particulier des corps des démographes et des statisticiens⁸. L'expert avait également démarré les réflexions sur le manuel des procédures qui devait être discuté en 2003.

66. En Guinée Equatoriale, l'assistance apportée par la Direction générale sur l'initiative de la Banque mondiale a permis d'évaluer les performances du SSN et de proposer, avec l'appui des cadres équato guinéens, un programme de développement de la statistique de moyen terme.

67. Dans le cadre de la préparation de la composante du Programme de mobilisation des capacités nationales pour la lutte contre la pauvreté (CAPNAT) relative à la réhabilitation de l'outil statistique⁹ en RDC, le ministère français des Affaires étrangères a confié à la Direction générale l'évaluation des capacités du

⁷ Etat non-membre d'AFRISTAT.

⁸ Au cours d'une précédente consultation conduite en 2001 par M. Jean-Pierre Behmoiras, Inspecteur Général (H) de l'INSEE, à laquelle un expert d'AFRISTAT avait pris part, un projet de statut des corps de la statistique avait été proposé aux autorités nationales.

⁹ Le CAPNAT est un programme d'assistance financière et technique de la France en faveur de la République Démocratique du Congo.

système statistique congolais. Réalisée en juillet 2002, cette évaluation a fait des propositions et suggestions qui ont permis à la Coopération française et à la partie bénéficiaire de mieux définir les actions urgentes pour la réhabilitation du SSN congolais.

3.2.1.2. Actions de formation

68. Des experts d'AFRISTAT ont participé, comme encadreurs, à des formations dans le domaine de la pauvreté, de l'emploi et du secteur informel au CEFIL et au Centre de Munich pour la statistique environnementale et sociale.

69. A ces actions spécifiques de formation, il convient d'ajouter les ateliers organisés sur la conjoncture et la prévision économiques dans le cadre de la mise en œuvre du programme FSP « *Renforcement des capacités* statistiques » et ceux organisés sur la comptabilité nationale.

3.2.2. Comptabilité nationale, conjoncture et prévision économiques, et statistiques d'entreprises

70. Les activités développées dans le domaine de la comptabilité nationale, de la conjoncture et de la prévision économiques au cours de l'année 2002 concernent pour l'essentiel la poursuite de l'implantation du module ERETES dans les Etats membres de l'UEMOA (volet « *Comptabilité nationale* » du PARSTAT) et l'organisation des séminaires sur la prévision et la conjoncture économiques. S'agissant des statistiques d'entreprises, des appuis ont été apportés aux Etats membres dans le cadre de la mise en place d'indices de production industrielle, de l'établissement de répertoires des unités de production ou de la réalisation d'enquêtes structurelles.

3.2.2.1. Comptabilité nationale

71. Le programme de rénovation des comptes nationaux dans les Etats membres de l'UEMOA s'est poursuivi malgré de nombreuses difficultés dues principalement à l'indisponibilité des cadres nationaux. Les résultats obtenus figurent en annexe (Tableau récapitulatif des activités réalisées).

72. En plus des pays de l'UEMOA, une mission pour le démarrage des travaux d'implantation du module ERETES à la DGSEE du Gabon a été effectuée à Libreville au cours de laquelle les travaux de paramétrage de la base ont été effectués de même que l'identification et l'amorce du traitement de certaines sources. Dans le même ordre d'idées, une mission a été effectuée auprès de l'ONS à Nouakchott ; elle a permis un retraitement de certaines sources, notamment les données sur les prix et les indices de prix dans le cadre des travaux de la première année courante (1999) des comptes nationaux.

73. Enfin, dans le souci de renforcer les capacités de maîtrise de l'outil ERETES, la Direction générale a préparé et co-animé avec deux experts de l'INSEE, en 2002, un séminaire de formation au module ERETES et aux méthodes harmonisées d'élaboration des comptes nationaux pour les Etats membres de la CEMAC. Elle a aussi procédé à une initiation au module ERETES des cadres de l'INE du Cap-Vert à Praia afin de les aider à se déterminer sur le choix de l'outil le plus approprié pour la rénovation des comptes nationaux du Cap-Vert.

3.2.2.2. Conjoncture et prévision économique

74. La Direction générale a organisé deux séminaires sur la conjoncture et la prévision économiques pour les Etats membres de l'Afrique de l'Ouest et un séminaire pour ceux de l'Afrique centrale.

75. Ces séminaires ont réuni deux représentants de chacun des Etats concernés, l'un spécialiste en prévision économique et l'autre en analyse conjoncturelle ainsi que des représentants des banques centrales et des institutions d'intégration selon les sous-régions (CEMAC et UEMOA). Ils visaient un double objectif à la fois pédagogique et opérationnel. Il s'agissait d'une part de rappeler les méthodes de suivi de la conjoncture et de la prévision économiques dans chaque Etat membre et d'exposer les résultats obtenus, et d'autre part d'étudier les rapprochements possibles, tant du point de vue des données exogènes que de la méthode de projection.

3.2.2.3. Statistiques d'entreprises

76. Au cours de l'année 2002, l'expert chargé du secteur productif a successivement apporté un appui technique aux INS des Etats membres suivants : Sénégal, Centrafrique, Mauritanie, Mali, Niger, Bénin, Guinée. L'assistance apportée s'inscrivait dans le cadre de la mise en place d'un indice de la production industrielle, de l'établissement d'un répertoire d'entreprises ou de la réalisation d'enquêtes. Ces missions avaient également permis d'amorcer l'établissement d'un état des lieux des dispositifs existants dans le domaine des statistiques d'entreprises dans les Etats membres.

77. Il est ressorti de ces différentes missions que les dispositifs existants en matière d'information statistique sur le secteur productif dans les Etats membres d'AFRISTAT devaient être consolidés selon quatre axes :

- établissement d'un répertoire national des unités économiques et organisation de son actualisation régulière ;
- intensification (introduction dans la plupart des pays) du traitement statistique des déclarations administratives obligatoires ;
- mise en place d'un programme d'enquêtes complétant les sources administratives ou palliant leurs insuffisances ;
- organisation d'une démarche de communication à destination des entreprises.

78. L'homogénéisation des méthodes de traitement permettant de rendre comparables les statistiques produites devrait porter sur le développement d'outils informatiques, adaptables à coûts réduits, aux dispositifs des Etats membres qui le souhaitent et ceci, dans trois domaines :

Répertoire :

- Définition de son contenu, organisation de son actualisation régulière à partir du traitement d'informations issues de services administratifs ou d'enquêtes statistiques, mise à disposition et diffusion.

Déclarations administratives :

- Outil de saisie, de correction et de diffusion de résultats, en particulier le traitement des Déclarations Statistiques et Fiscales ; prise en compte de la production d'indicateurs infra-annuels sur l'emploi ou le chiffre d'affaires.

Enquêtes :

- Développement d'un outil de suivi de gestion, saisie et traitement de données d'enquêtes.

3.2.3. Enquêtes sur les dépenses des ménages et statistiques des prix à la consommation

3.2.3.1. Appui à l'exécution du volet « Prix Guinée-Bissau » du PARSTAT

79. L'Institut national de la statistique et des recensements de Guinée-Bissau (INEC) s'est engagé à réaliser une enquête sur les dépenses des ménages de Bissau, dont le principal objectif est de fournir les pondérations de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC). Cette enquête est réalisée selon la même méthodologie que celles menées en 1996 dans les autres Etats membres de l'UEMOA. Les travaux préparatoires ont été achevés au cours de l'année 2001. Le dénombrement des ménages a été réalisé en décembre de la même année.

80. La phase de collecte de l'enquête sur les dépenses des ménages de la ville de Bissau a démarré le 28 janvier 2002. Le retard pris par rapport au calendrier initial est principalement dû à la saisie des données de la phase de dénombrement qui a pris plus de temps que prévu et aux difficultés de financement rencontrées par l'ensemble du Programme. Ce démarrage a eu lieu après une mission effectuée du 24 au 30 janvier pour assister les responsables de l'INEC dans le lancement effectif des opérations de collecte. Une autre mission a été effectuée en février par un expert statisticien-informaticien à Bissau pour assister l'INEC dans les travaux de saisie de cette enquête. Celle-ci a duré jusqu'en fin mai. La principale difficulté rencontrée était les fréquentes coupures d'électricité qui ne permettaient pas d'avancer normalement. Cependant, en fin juin, le retard dans la saisie avait été rattrapé et celle-ci pouvait désormais se faire en temps réel.

81. Pendant la même période, les opérations de collecte des prix de l'année de base se sont poursuivies normalement.

82. En novembre, une mission d'AFRISTAT composée de l'expert en enquêtes auprès des ménages et d'un statisticien-informaticien, a assisté l'INEC dans le calcul des pondérations de l'indice. Les coefficients d'extrapolation liés au plan de sondage ont été calculés et la procédure de calcul a démarré. Cependant, devant l'ampleur des incohérences subsistant dans les données, il s'est avéré impossible de mener le calcul à son terme. Comme il existait également des difficultés dans le volet prix, il a été décidé de poursuivre l'apurement des données des deux volets et de remettre à janvier 2003 le calcul des pondérations et des premiers indices. Une liste des travaux à accomplir avait été établie et un suivi à distance avait été mis en place.

3.2.3.2. Projet Prix CEMAC

83. Ce projet rencontre toujours beaucoup de difficultés du fait de l'absence de financement au niveau régional. Si le Cameroun a pu réaliser et traiter son enquête sur les dépenses des ménages, grâce à un financement national, seul le Gabon a commencé les travaux préparatoires sur financement national également.

84. C'est ainsi que deux missions ont été effectuées à Libreville en mai et juin. La première a permis de finaliser les documents techniques, de présenter la méthodologie aux responsables de l'enquête et d'aborder les aspects informatiques. La seconde a consisté à participer à la formation des contrôleurs. Le responsable camerounais de l'enquête sur les dépenses des ménages a pris part à cette dernière mission dans le cadre d'échange d'expériences.

85. Cependant, la DGSEE n'a pas réussi à obtenir le déblocage du financement de cette enquête.

86. La collecte des prix s'est poursuivie normalement dans tous les pays, avec un dernier financement partiel de la France, les Etats devant prendre totalement en charge cette opération à compter de janvier 2003.

3.2.3.3. Projet de refonte de l'indice des prix à la consommation en Mauritanie

87. A la demande de l'Office national de la statistique de Mauritanie, et sur financement européen, une mission d'appui au lancement des travaux d'apurement des données de l'enquête sur les dépenses des ménages de Nouakchott s'est déroulée du 10 au 17 décembre.

88. Au vu de l'expérience des autres pays, il a été conseillé de mener cette opération avec le plus grand soin. Il a d'ailleurs été proposé de programmer une mission supplémentaire d'appui et de prolonger le contrat du personnel local, ce qui a été accepté par l'Union européenne.

3.2.3.4. Rénovation de l'indice des prix à la consommation en République de Guinée

89. En 2002, la Direction générale a poursuivi son appui au projet de mise en place d'un nouvel indice des prix à la consommation sur le modèle de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA. Ce projet est financé par le gouvernement guinéen.

90. Lors d'une mission effectuée à Conakry par un expert statisticien informaticien, l'application informatique (CHAPO) de calcul de l'indice des prix a été installée et les cadres nationaux ont été formés aux diverses manipulations de gestion des bases de données.

91. A la demande de la Direction générale, un expert de l'INS de Côte d'Ivoire a effectué des missions d'appui technique au cours desquelles le système de collecte des prix de base a été finalisé et l'apurement des données entamé.

3.2.4. Statistiques agricoles

92. Le programme de travail 2002 en statistiques agricoles prévoyait essentiellement de réaliser un inventaire des méthodologies d'estimation de la production agricole dans les Etats membres et de mener une étude sur une méthode d'estimation de la production maraîchère. En plus de ce programme, des appuis ont été apportés aux Etats. Par ailleurs, AFRISTAT a organisé, en partenariat avec la FAO, un atelier technique sous-régional sur les systèmes intégrés de statistiques agricoles en appui à la sécurité alimentaire.

3.2.4.1. Recensement des méthodologies des enquêtes agricoles

93. Une enquête par correspondance a été menée auprès des Etats sur les méthodes d'évaluation de la production agricole. Onze pays ont répondu à cette

enquête. Pour pallier l'absence d'information sur les pays qui n'ont pas pu réagir au questionnaire, la visite de sites WEB de certaines organisations internationales telle que la FAO et l'exploitation de certains rapports ont permis de rassembler un minimum d'information par pays.

94. A l'issue de cette enquête, un atelier de synthèse a été organisé. La rédaction du rapport intitulé « *Profil agricole et méthodologies de collecte des données sur l'agriculture et l'élevage dans les Etats membres d'AFRISTAT* », est en cours.

3.2.4.2. L'exécution de l'enquête test sur la production maraîchère

95. Les réflexions commencées en 2001 sur l'estimation de la production maraîchère se sont poursuivies au cours du premier trimestre 2002. Ces réflexions ont permis de faire des choix méthodologiques pour l'enquête test. Ainsi, au premier semestre, les activités suivantes ont été menées :

- l'élaboration des questionnaires et des manuels ;
- le recrutement et la formation des agents enquêteurs ;
- la définition d'une stratégie de sensibilisation et la conduite d'une campagne de sensibilisation des maraîchers à travers des rencontres avec les maires des communes, des réunions avec des associations de maraîchers et des spots radio ;
- la réalisation de la phase « recensement des maraîchers » et l'établissement d'une base de sondage informatisée sur les maraîchers de Bamako.

96. Au deuxième semestre 2002, la collecte des données a été réalisée, la saisie et l'apurement effectués, les tableaux produits en collaboration avec la DNSI du Mali.

97. La première exploitation des données a permis de statuer sur la fiabilité de la méthodologie utilisée et de faire des choix méthodologiques pour le deuxième passage de l'enquête. Les documents de travail de cette deuxième phase qui devait être lancée sur le terrain à la mi-janvier 2003, ont été élaborés. Le traitement, la production des tableaux de résultats et une évaluation de la méthodologie feront l'objet d'un rapport à paraître à la fin du premier semestre 2003.

3.2.4.3. Autres appuis aux Etats

98. Sur financement des autorités mauritaniennes, AFRISTAT a été sollicité en 2002 par le ministère mauritanien du Développement rural et de l'Environnement pour un appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une enquête pilote sur le maraîchage. Une étude des pratiques du maraîchage en Mauritanie a été effectuée sur la base de l'exploitation de documents et d'échanges avec des techniciens du ministère de tutelle et de l'ONS, des chercheurs, des responsables de projets et des maraîchers. Les grands axes de la méthodologie ont été tracés comprenant la définition de strates de maraîchers et des zones d'étude, la confection des bases de sondage, le schéma de la collecte, les méthodes d'observation et le contenu des questionnaires. Cette activité s'est poursuivie avec la fixation d'un échantillon minimum et la définition d'un plan de sondage, l'élaboration d'un budget. La mise en œuvre de la méthodologie sera effective après l'approbation de la méthodologie et du budget par le bailleur de fonds.

99. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'amélioration des statistiques nationales du SGDD, AFRISTAT a assisté le Bénin dans la mise en cohérence des données de production agricole publiées par les deux principales sources à savoir le Service statistique et l'ONASA (Office national d'appui à la sécurité alimentaire) du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Les sources d'incohérences des données ont pu être identifiées et des propositions formulées pour une diffusion des données plus fiable.

3.2.4.4. Atelier technique sous-régional sur les systèmes intégrés de statistiques agricoles en appui à la sécurité alimentaire

100. La Direction générale d'AFRISTAT, en collaboration avec la FAO, a organisé un atelier technique sous-régional sur le thème « *des systèmes intégrés de statistiques agricoles en appui à la sécurité alimentaire* ». L'atelier s'est tenu du 28 juin au 5 juillet 2002 à Bamako.

3.2.5. Statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté

101. Le programme de travail pour 2002 dans ce domaine prévoyait essentiellement la poursuite des activités engagées au cours de l'année 2001. Il s'agissait notamment du suivi de la réalisation des enquêtes sur le secteur informel en milieu urbain (volet « *Secteur informel* » du PARSTAT), d'une enquête nationale sur le secteur informel au Gabon, de l'analyse longitudinale de la pauvreté au Cameroun pour alimenter le DSRP en cours d'élaboration dans ce pays et d'une réflexion sur la construction d'une ligne de pauvreté harmonisée pour les Etats membres d'AFRISTAT. Cette dernière activité, financée par la France dans le cadre d'un FSP, doit contribuer à la mise en œuvre des activités régionales du PROSMIC dans le domaine du suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté.

3.2.5.1. Appui et suivi des activités du « Secteur informel » du PARSTAT

102. Les activités développées dans le cadre de la mise en œuvre du volet « *Secteur informel* » du PARSTAT au cours de l'année 2002 se situent dans le prolongement de celles amorcées en 2001. Il convient de rappeler qu'à la fin de l'année 2001, les quatre pays de la première vague (Bénin, Burkina Faso, Mali, Togo) avaient achevé la collecte et la saisie des phases 1 (enquête emploi) et 2 (enquête sur le secteur informel). De plus, le Bénin avait réalisé la collecte de la phase 3 (enquête sur les dépenses et la consommation). Pour ceux de la seconde vague (Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal), les travaux n'avaient pas encore démarré.

103. Ainsi, le programme de travail pour 2002 prévoyait pour les quatre pays de la première vague de parvenir à la publication des résultats des deux premières phases de l'enquête et de réaliser les travaux de terrain et les travaux informatiques (saisie et apurement) de la phase 3. Quant aux pays de la seconde vague, les deux premières phases de l'enquête (collecte, travaux informatiques, analyse et publication) devaient être réalisées entièrement ainsi que la collecte de la phase 3.

104. Dans l'ensemble, le calendrier initial n'a pu être respecté car d'une part, les travaux d'apurement des données (toutes phases confondues) se sont avérés

plus longs que prévu et d'autre part des retards sont apparus dans le décaissement des fonds. Pour faire face à cette situation, un atelier de traitement informatique des données de la phase 1 a été organisé à Bamako pour les quatre pays de la première vague du 3 au 14 juin 2002.

105. A la fin de l'année 2002, les quatre pays de la première vague disposaient des premiers résultats de la phase 1, même si ces résultats n'étaient pas toujours publiés. L'apurement et le traitement de la phase 2 étaient en cours. Pour ce qui est de la phase 3, trois pays sur quatre avaient réalisé la collecte et la saisie. Dans le dernier pays (le Burkina Faso), les travaux ont été programmés pour 2003.

106. Pour ce qui est des trois pays de la seconde vague, à la fin de l'année, la Côte d'Ivoire et le Niger avaient réalisé la collecte et la saisie des phases 1 et 2. Pour la phase 1, le traitement des données en vue de la sortie des premiers résultats était en cours en Côte d'Ivoire alors qu'au Niger, on en était à l'étape d'apurement des données. Quant à la phase 2, les deux pays en étaient à l'apurement des données en fin 2002. Au Sénégal, la collecte de la phase 1 était en cours.

3.2.5.2. Autres activités

107. L'appui apporté au Cameroun a consisté à assister les cadres camerounais dans l'élaboration d'un profil de pauvreté sur la base de la deuxième enquête camerounaise auprès des ménages réalisé au second semestre 2001 et à entreprendre une étude sur l'évolution de la pauvreté entre 1996 et 2001. A cet effet, une mission de trois cadres camerounais est venue à Bamako travailler pendant trois semaines sur cette activité avec les experts concernés d'AFRISTAT.

108. Les autres activités n'ont pu être réalisées : l'appui au Gabon, faute pour ce pays d'avoir pu mobiliser les financements, et la détermination d'une ligne de pauvreté harmonisée dans les Etats membres à cause du retard pris dans le cadre de la phase 3 du PARSTAT, cette phase devant fournir les données statistiques de base.

109. Par ailleurs, pour disposer d'un diagnostic fiable sur les conditions de vie des ménages et permettre de mieux formuler les politiques dans le cadre de leurs DSRP respectifs, le PNUD apporte une assistance à la République Démocratique du Congo et à la République du Congo pour la réalisation d'une enquête nationale sur l'évaluation de la pauvreté dans chacun des pays. AFRISTAT, qui a été associé à ces initiatives, a élaboré pour chaque cas un document de projet contenant la méthodologie générale et le budget de l'enquête.

110. Enfin, sur financement de la France, une mission s'est rendue à Bangui du 3 au 17 mars 2002 pour étudier la faisabilité de la mise en place d'un Observatoire de la lutte contre la pauvreté. La mission, à laquelle prenait part un expert de DIAL, a rencontré les principaux acteurs du système national d'information statistique et s'est rendue dans une préfecture pour voir comment fonctionnaient les structures décentralisées des ministères, notamment la Délégation préfectorale du ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération internationale (MEPCI). Il a été proposé que l'Observatoire s'appuie sur les délégations régionales du MEPCI qui doivent être mises en place prochainement. Il a été aussi recommandé que l'Observatoire soit une attribution de la Cellule des statistiques démographiques et sociales de la Division des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (DSEES) du MEPCI.

3.2.6. Diffusion des données

3.2.6.1. Sites Internet des INS des Etats membres

111. Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante « Diffusion de l'information » du FSP "Renforcement des capacités statistiques", la Direction générale a élaboré le cahier de charges pour la mise en place d'un site Internet dans chaque INS à l'horizon 2004.

112. L'architecture générale et le contenu du site ont été élaborés ; la description technique des équipements nécessaires (matériel, connexion Internet et logiciels) a été faite. Un premier groupe de huit pays est concerné. Pour ces pays, il est prévu que les sites soient en ligne mi-2003.

3.2.6.2. Bases de données

113. Plusieurs travaux importants ont été initiés dans ce domaine au cours de l'année 2002.

Mise en place de la 2gLDB à AFRISTAT

114. Cette base de données, conçue et maintenue par la Banque mondiale, est une base orientée vers la diffusion. Elle permet de centraliser les données provenant de plusieurs pays et diverses sources. Courant février 2002, la base de données 2gLDB a été mise en place à AFRISTAT par une mission de la Banque mondiale. Les experts d'AFRISTAT ont ensuite paramétré la base selon la structure des données statistiques collectées et présentées sur le site Internet d'AFRISTAT sous forme de tableaux. Cette base est utilisée en particulier pour la mise en ligne des données conjoncturelles sur le site d'AFRISTAT. Les publications sont générées de façon automatique.

115. A cette occasion, un programme a été élaboré pour le déploiement de la 2gLDB dans certains Etats membres. Il est prévu un financement de la Banque mondiale pour renforcer les capacités techniques d'intervention d'AFRISTAT dans le domaine.

Mise en place d'un système cohérent et structuré de base de données au Sénégal

116. Sur financement français, AFRISTAT apporte un appui à la Direction de la prévision et de la statistique du Sénégal pour la mise en œuvre d'un système cohérent et intégré de données. Ce programme couvre une durée de 12 semaines d'intervention d'un expert d'AFRISTAT étalées entre mai 2002 et septembre 2004. Des avancées ont été faites dans le domaine de l'architecture réseau, du développement d'outils utilisateurs pour les données de base et la mise en place de la 2gLDB.

Mise en place d'une base de données au Bénin

117. Une assistance technique a été apportée au Conseil National de la Statistique (CNS) du Bénin pour la mise en place d'une base de données socio-économiques.

Expertise à l'East African Community (EAC)

118. A la demande du ministère français des Affaires étrangères, une expertise a été fournie à l'EAC dans le cadre du développement d'une base de données au niveau régional. Un expert statisticien-informaticien a effectué une mission au Secrétariat de l'EAC puis a participé à un séminaire de validation des travaux de spécification technique d'une base de données déjà réalisés pour le compte de l'EAC par une société spécialisée.

CONCLUSION

119. L'action de la Direction générale au cours de l'année 2002 doit être appréciée par rapport à la qualité des appuis que les experts ont apportés aux SSN mais aussi par rapport aux efforts de renforcement des capacités propres de ceux-ci.

120. L'étude « AFRISTAT après 2005 » éclaire sur le rôle d'AFRISTAT en matière de développement de la statistique dans les Etats membres.

121. Le rapport de synthèse de l'étude, rédigé en fin 2002, relève qu'AFRISTAT a bien rempli ses missions depuis la mise en place de l'institution, malgré les difficultés rencontrées. Il s'agit en particulier de l'appui apporté à la production et à la diffusion de l'information statistique, du renforcement institutionnel et de l'appui aux politiques de développement. On peut parler aujourd'hui d'un réel réveil des appareils statistiques des Etats membres après leur déclin momentané dans les années 80.

ANNEXES

ANNEXE 1 : MISSIONS D'APPUI DES EXPERTS D'AFRISTAT AUX ETATS MEMBRES EN 2002

Pays / Domaines		Institutionnel et coordination statistique	Comptabilité nationale/ ERETES	Conjoncture et prévision économiques	Statistiques d'entreprises	Enquête sur les dépenses/Prix	Statistiques agricoles	Secteur informel/ Pauvreté	Informatique/ Bases de données	Total	%
Bénin	<i>Nombre</i>	-	4	-	2	1	1	2	1	11	15
	Nb jours/expert	-	46	-	16	8	8	19	8	105	13
Burkina	<i>Nombre</i>	-	3	-	-	-	-	1	-	4	5
	Nb jours/expert	-	36	-	-	-	-	8	-	44	5
Cameroun	<i>Nombre</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Nb jours/expert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cap-Vert	<i>Nombre</i>	-	1	-	-	1	-	-	-	2	3
	Nb jours/expert	-	9	-	-	13	-	-	-	22	3
Centrafrique	<i>Nombre</i>	-	1	-	1	-	-	1	-	3	4
	Nb jours/expert	-	14	-	14	-	-	13	-	41	5
Comores	<i>Nombre</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Nb jours/expert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Congo	<i>Nombre</i>	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1
	Nb jours/expert	-	-	-	-	-	-	13	-	13	2
Côte d'Ivoire	<i>Nombre</i>	-	-	-	-	-	-	2	-	2	3
	Nb jours/expert	-	-	-	-	-	-	35	-	35	4
Gabon	<i>Nombre</i>	1	4	-	-	4	-	-	-	9	12
	Nb jours/expert	15	55	-	-	32	-	-	-	102	12
Guinée	<i>Nombre</i>	-	-	-	1	1	-	-	-	2	3
	Nb jours/expert	-	-	-	6	4	-	-	-	10	1

Pays	Domaines	Institutionnel et coordination statistique	Comptabilité nationale/ ERETES	Conjoncture et prévision économiques	Statistiques d'entreprises	Enquête sur les dépenses/Prix	Statistiques agricoles	Secteur informel/ Pauvreté	Informatique/ Bases de données	Total	%
Guinée-Bissau	<i>Nombre</i>	-	-	-	-	6	-	-	-	6	8
	Nb jours/expert	-	-	-	-	70	-	-	-	70	8
Guinée Equatoriale	<i>Nombre</i>	2	-	-	-	-	-	-	-	2	3
	Nb jours/expert	45	-	-	-	-	-	-	-	45	5
Mali	<i>Nombre</i>	-	2	-	-	-	-	-	-	2	3
	Nb jours/expert	-	20	-	-	-	-	-	-	20	2
Mauritanie	<i>Nombre</i>	-	1	1	1	2	1	1	-	7	9
	Nb jours/expert	-	15	8	15	16	9	10	-	73	9
Niger	<i>Nombre</i>	-	4	-	2	1	-	4	-	11	15
	Nb jours/expert	-	37	-	16	5	-	48	-	106	13
Sénégal	<i>Nombre</i>	1	4	-	1	1	-	1	2	10	14
	Nb jours/expert	14	34	-	14	8	-	17	19	106	13
Tchad	<i>Nombre</i>	1	-	-	-	-	-	-	-	1	1
	Nb jours/expert	18	-	-	-	-	-	-	-	18	2
Togo	<i>Nombre</i>	-	1	-	-	-	-	-	-	1	1
	Nb jours/expert	-	14	-	-	-	-	-	-	14	2
Ensemble	<i>Nombre</i>	5	25	1	8	17	2	13	3	74	100
	Nb jours/expert	92	280	8	81	156	17	163	27	824	100
%	<i>Nombre</i>	7	34	1	11	23	3	18	4	100	
	Nb jours/expert	11	34	1	10	19	2	20	3	100	

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIVITES REALISEES DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA DIRECTION GENERALE D'AFRISTAT, ANNEE 2002.

ACTIVITES	SOURCES DE FINANCEMENT	RESULTATS OBTENUS	OBSERVATIONS
Activités d'ordre institutionnel			
Réunions statutaires d'AFRISTAT	AFRISTAT et France	<p>- Tenue de la 10e réunion ordinaire du Conseil des Ministres le 24 septembre à Paris. Au cours de cette réunion, le Cap Vert a été admis comme 18e Etat membre d'AFRISTAT.</p> <p>- Tenue d'une réunion extraordinaire du Comité de direction à Bamako du 17 au 18 juin. Le principal point à l'ordre du jour de cette réunion portait sur l'examen du rapport de la deuxième phase de l'étude « AFRISTAT après 2005 ». Les questions suivantes y avaient été débattues : (i) objectif, rôle et missions d'AFRISTAT, (ii) relations avec les institutions régionales, (iii) relations avec les organisations internationales et les bailleurs de fonds, (iv) axes et domaines de travail prioritaires, (v) effectifs et organisation d'AFRISTAT, (vi) élargissement d'AFRISTAT.</p> <p>- Tenue de la 8e réunion ordinaire du Comité de direction à Bamako, du 21 au 23 octobre. Le rapport d'activités 2001 et le programme de travail 2002 ont été adoptés. Le rapport de la phase 3 de l'étude « AFRISTAT après 2005 », consacrée à l'analyse des besoins financiers et à la proposition d'un schéma de financement d'AFRISTAT pour la période 2006 – 2015, a été examiné.</p> <p>- Tenue de la 7e réunion du Conseil scientifique à Bamako du 7 au 9 octobre. Le rapport d'activités 2001 et le programme de travail 2002 sont examinés, un rapport fait sur les travaux du groupe de travail de Paris21 sur les indicateurs de renforcement des capacités statistiques et l'état d'avancement de l'étude « AFRISTAT après 2005 » est présenté.</p>	Ces réunions ont pu se tenir dans de bonnes conditions grâce à la préparation de la Direction générale, la qualité des débats et à l'appui financier de la Coopération française qui a co-financé la réunion extraordinaire du Comité de direction.
Etude « AFRISTAT après 2005 »	France AFRISTAT	La Direction générale a élaboré les documents de travail examinés au Comité de direction extraordinaire de juin 2002.	La Direction générale a pu mener cette activité sans difficulté majeure.

ACTIVITES	SOURCES DE FINANCEMENT	RESULTATS OBTENUS	OBSERVATIONS
Elaboration d'un mécanisme de suivi de la mise en œuvre du PROSMIC et des nomenclatures	AFRISTAT	Il était prévu d'élaborer une liste d'indicateurs de suivi sur la base des objectifs définis dans le PROSMIC. Cette liste n'a pas été élaborée.	Ce travail devait bénéficier de l'appui des Etats, lesquels devaient communiquer les premiers rapports d'étape de la mise en œuvre du PROSMIC par leurs INS respectifs. Cela n'a pas été fait. Par ailleurs, la participation d'AFRISTAT au groupe de travail sur les indicateurs de renforcement des capacités de Paris21 n'a pas permis de dégager des ressources humaines nécessaires à l'accomplissement de cette activité.
Enquête annuelle sur les INS	AFRISTAT	-	Cette enquête n'a pas été réalisée. Son questionnaire est en cours de refonte.
Elaboration des indicateurs de performance	AFRISTAT	Le tableau d'indicateurs n'a pas été élaboré.	La charge de travail de l'expert impliqué n'a pas permis la réalisation de cette activité.
Séminaires PARIS21	Paris21 AFRISTAT	La Direction générale a activement pris part à l'organisation de l'atelier Paris21 pour l'Afrique centrale qui s'est tenu du 9 au 11 décembre 2002 à Yaoundé (Cameroun). Au cours de cet atelier, les participants ont été sensibilisés à l'importance de l'information statistique pour la mise en œuvre et le suivi des stratégies de réduction de la pauvreté.	Outre les concours de Paris21 et d'AFRISTAT, cet atelier a bénéficié d'un important appui des autorités camerounaises.
Etablissement d'un répertoire d'experts	AFRISTAT	Ce répertoire est en cours d'élaboration.	
Equipements informatiques de la Direction générale	AFRISTAT	La Direction générale a acquis cinq (5) micro-ordinateurs de bureau et deux (2) micro ordinateurs portables ainsi que des logiciels statistiques.	Ces dépenses étaient inscrites au budget 2002.
Formation continue des experts d'AFRISTAT	AFRISTAT	Au cours de l'année 2002, des opportunités n'ont pas été offertes aux experts d'AFRISTAT de participer à des formations.	La Direction générale n'a pas encore élaboré une politique de formation des experts que le Comité de direction avait demandée.

ACTIVITES	SOURCES DE FINANCEMENT	RESULTATS OBTENUS	OBSERVATIONS
Synthèses et études économiques			
Modernisation des comptes nationaux dans le cadre du PARSTAT	Union européenne AFRISTAT	<p>Les résultats ci-après ont été obtenus au cours de l'année 2002 :</p> <p>Bénin Analyses des produits et des branches d'activités de l'année de base 1999 effectuées. Cadres formés sur le SCN93.</p> <p>Burkina Faso Travaux de traitement des données sources et préparation des travaux de la première mise en cohérence des données effectués.</p> <p>Mali Lancement des travaux d'élaboration des comptes de la première année courante 1998 : chargement des sources et première mise en cohérence des données réalisés. Comptables nationaux initiés aux travaux en phase décentralisée en année courante avec la nouvelle version 3.1 d'ERETES : initiation aux travaux des comptes des secteurs institutionnels sur l'année de base hors module. La deuxième mission s'est déroulée du 11 au 22 novembre 2002.</p> <p>Niger Nomenclatures nécessaires au fonctionnement du module finalisées. Premiers travaux sur le traitement des données sources examinés.</p> <p>Sénégal Identification des données sources à charger dans la base ERETES réalisée. Mise en place des requêtes permettant de remplir les tables de chargement de ces données sources effectuée.</p> <p>Togo Lancement des travaux de rénovation des comptes nationaux par le module ERETES effectué. Equipe de comptables nationaux formée.</p>	L'avancement des travaux, dans les pays soumis au PARSTAT, a souvent été freiné par l'indisponibilité des comptables nationaux de ces Etats, comptables souvent appelés à effectuer d'autres travaux prioritaires. Il était attendu que les incitations prévues dans les devis-programmes entre la Commission de l'UEMOA et les INS créent de meilleures conditions de travail. Ces devis-programmes n'ont pas encore été mis en place.
Formation à la méthodologie harmonisée d'élaboration des comptes au profit des comptables nationaux des Etats de l'Afrique centrale	AFRISTAT	Le séminaire de formation a eu lieu du 6 au 14 mai 2002 à Libreville (Gabon). Les comptables nationaux des Etats concernés (deux personnes au moins par pays) ont été formés : - au module ERETES, y compris la nouvelle version ; - aux méthodes harmonisées d'élaboration des comptes.	La bonne préparation du séminaire, l'accueil des autorités gabonaises, mise à disposition des locaux de formation et l'appui de l'INSEE ont permis la bonne tenue du séminaire.

ACTIVITES	SOURCES DE FINANCEMENT	RESULTATS OBTENUS	OBSERVATIONS
Rénovation des comptes en Mauritanie	France AFRISTAT	Retraitement de certaines sources, notamment les données sur les prix et les indices de prix dans le cadre des travaux de la première année courante des comptes nationaux 1999. Les travaux n'ont pas été bouclés comme il était prévu.	Le léger retard constaté au bouclage des comptes est dû au retard de mobilisation des financements.
Autres implantations du module ERETES	AFRISTAT	Travaux de paramétrage de la base effectués ainsi que l'identification et l'amorce du traitement de certaines sources. Démarrage des travaux d'implantation au Gabon	
Elaboration de modèles de prévision économique à court terme	France AFRISTAT	Trois séminaires de conjoncture et de prévision économiques (deux pour les pays de l'UEMOA, le Cap-Vert, la Guinée et la Mauritanie, et un pour les pays de la CEMAC). Principal objet de ces séminaires : - rappeler les méthodes de suivi de la conjoncture et de prévision économique dans chaque Etat ; - exposer les résultats obtenus des exercices antérieurs ; étudier les rapprochements possibles, tant du point de vue des données exogènes que de la méthode de projection.	L'AFD a participé activement à l'animation de ces séminaires.
Statistiques d'entreprises			
Evaluation des méthodes d'élaboration des statistiques d'entreprises dans les Etats membres	AFRISTAT Contrat FMI/AFRISTAT	Missions d'appui effectuées au Sénégal, en Centrafrique, en Mauritanie, au Mali (avec formation), au Bénin, au Niger et en Guinée. Un inventaire des méthodes a été fait dans ces pays et un appui a été apporté à l'élaboration de l'indice de la production industrielle, à l'élaboration de répertoires des entreprises et à la réalisation d'enquêtes. L'organisation des missions au Bénin et au Niger s'est appuyée sur le contrat FMI/AFRISTAT relatif à la mise en oeuvre des projets d'amélioration du SGDD. Au Mali, un accent a été mis sur la formation.	
Définition d'un programme de travail commun en matière de statistiques d'entreprises	AFRISTAT	-	Le programme était conditionné par la tenue d'un séminaire qui a finalement eu lieu en 2003.

ACTIVITES	SOURCES DE FINANCEMENT	RESULTATS OBTENUS	OBSERVATIONS
Statistiques des prix			
Mise en œuvre du volet «Prix Guinée-Bissau » du PARSTAT	Union européenne AFRISTAT	Les prix de base sont calculés.	L'ampleur des incohérences dans les données de l'enquête a rallongé la durée de l'apurement.
Mise en œuvre du projet « Prix CEMAC »	Etats concernés, France, Banque mondiale, AFRISTAT	Les prix de base ont été régulièrement collectés. Les pondérations sont déterminées au Cameroun et les premiers indices courants sont calculés. L'enquête sur les dépenses a démarré au Gabon sur le budget national.	Indisponibilité des financements dans les autres pays pour effectuer l'enquête sur les dépenses, à l'exception du Tchad où le lancement de l'ECOSIT est retardé pour des questions de gestion de l'assistance de la Banque mondiale.
Rénovation de l'indice des prix à la consommation en Guinée	Gouvernement guinéen	Application informatique CHAPO installée et cadres nationaux formés à son utilisation. Système de collecte des prix finalisé et apurement des données de base entamé.	Intervention d'un expert d'un Etat membre et d'un expert d'AFRISTAT.
Refonte de l'indice des prix à la consommation en Mauritanie	Union européenne et Mauritanie	L'apurement des données de l'enquête sur les dépenses des ménages a commencé en décembre 2002.	
Statistiques agricoles			
Inventaire des méthodologies d'estimation de la production agricole	AFRISTAT	Séminaire de synthèse organisé. Rapport sur l'inventaire-diagnostic des méthodologies d'enquêtes agricoles en cours de rédaction (disponible en 2003).	Pour pallier l'absence d'information sur les pays qui n'ont pas pu répondre aux questionnaires, la visite de sites WEB de certaines organisations internationales telles que la FAO et l'exploitation de certains rapports de mission ont permis de rassembler un minimum d'information par pays.
Etude méthodologique sur une méthode d'estimation de la production maraîchère	AFRISTAT	Les activités suivantes ont été réalisées : - élaboration des questionnaires et manuels ; - recensement des maraîchers et établissement d'une base sondage informatisée sur les maraîchers de Bamako ; - collecte, saisie et apurement par la DNSI ; choix méthodologiques pour le deuxième passage de l'enquête et documents de travail de cette phase élaborés.	L'appui de la DNSI a été déterminant.

ACTIVITES	SOURCES DE FINANCEMENT	RESULTATS OBTENUS	OBSERVATIONS
Statistiques du secteur informel, de l'emploi, du suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté			
Suivi des enquêtes du volet « Secteur informel » du PARSTAT	Union européenne AFRISTAT	Pour les pays de la première vague (Bénin, Burkina Faso, Mali, et Togo) : - résultats de la phase 1 (emploi) disponibles ; - apurement et traitement de la phase 2 (secteur informel) ; - collecte et saisie de l'enquête dépenses (phase 3) réalisée au Bénin, Mali et Togo). Pour les pays de la seconde vague (Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal) : - collecte et saisie réalisées pour les phases 1 et 2 en Côte d'Ivoire et au Niger ; - traitement de la phase 1 en cours en Côte d'Ivoire et apurement de la même phase au Niger en cours ; - apurement de la phase 2 en cours en Côte d'Ivoire et au Niger, phase 1 en cours au Sénégal.	Dans l'ensemble, le calendrier initial n'a pu être respecté car d'une part, les travaux d'apurement des données (toutes phases confondues) se sont avérés plus longs que prévu et d'autre part des retards sont apparus dans le décaissement des fonds. Pour faire face à cette situation, un atelier de traitement informatique des données de la phase 1 a été organisé à Bamako pour les quatre pays de la première vague du 3 au 14 juin 2002
Appui à la DGSEE du Gabon	AFRISTAT	Cet appui n'a pas eu lieu	Faute de financement, l'état d'avancement de la préparation de l'enquête sur le secteur informel n'a pas permis d'organiser cet appui.
Appui à l'INS du Cameroun	AFRISTAT	Les experts en suivi de la pauvreté ont encadré une mission de l'INS du Cameroun pendant trois semaines à Bamako dans le cadre de l'élaboration du « profil de pauvreté au Cameroun en 2001 »	Le voyage de ces trois cadres a été pris en charge par leur pays.
Construction d'une ligne de pauvreté harmonisée dans les Etats membres	AFRISTAT	Cette activité n'a pu démarrer en 2002.	Pour éviter un double compte, AFRISTAT aura démarré en 2003, avec une équipe de la Division des statistiques des Nations Unies, l'élaboration d'un manuel qui répond à cette préoccupation. Le premier draft du document est prévu pour fin 2004.

ACTIVITES	SOURCES DE FINANCEMENT	RESULTATS OBTENUS	OBSERVATIONS
Activités informatiques, diffusion et documentation			
Appui aux activités du PARSTAT	Union européenne AFRISTAT	Les activités informatiques sont réalisées (divers appuis dans le cadre de l'implantation du module ERETES, du traitement des enquêtes sur le secteur informel en milieu urbain, de l'élaboration de l'IHPC en Guinée-Bissau).	
Amélioration et construction des sites Internet	AFRISTAT, France	Les spécifications techniques du matériel à acheter ont été communiquées aux huit pays du premier groupe en novembre 2002. Les fonds correspondants ont été versés afin que les pays puissent procéder aux achats. La direction générale a fourni aux pays une structure minimale des informations à recueillir et un prototype de site.	
Divers appuis (Gabon, Commission de l'UEMOA, projet « Prix CEMAC », etc.)	AFRISTAT, UEMOA, autre à rechercher	Programmes de saisie des enquêtes sur les dépenses des ménages élaborés pour le Gabon et la Mauritanie ; Application informatique CHAPO pour le calcul de l'indice harmonisé des prix à la consommation installée à la Direction Nationale de la Statistique de Conakry ; Dépannages à distance des installations CHAPO dans les INS réalisés à la demande de ceux-ci.	
Base des données d'AFRISTAT	AFRISTAT	L'ensemble des données socioéconomiques collectées auprès des Etats membres d'AFRISTAT en 2001 ont été intégrées dans la 2gLDB. Ceci représente environ 500 indicateurs par pays. Il est prévu d'actualiser ces données en 2003.	
Bases de données de la DPS du Sénégal	France AFRISTAT	Mise en place d'un système cohérent et structuré de base de données au Sénégal (le programme couvre une durée de 12 semaines étalées entre mai 2002 et septembre 2004) : des avancées ont été faites dans le domaine de l'architecture réseau, du développement d'outils utilisateurs pour les données de base, la mise en place de la 2gLDB.	